

NÉOSYLVA lève 5 millions d'euros pour renouveler la forêt française et contribuer à produire le bois de demain

Née en 2018 à Nantes, la société Néosylva accompagne les propriétaires privés français dans le financement de travaux sylvicoles et la gestion sur le très long terme de leur patrimoine forestier. Afin de poursuivre son développement, Néosylva a annoncé lors de son Assemblée Générale du mercredi 14 juin, une levée de fonds de 5 millions d'euros. 90% de ce montant a été apporté par ses actionnaires historiques, la grande majorité d'entre eux ayant décidé de souscrire de nouveau au capital de la société.

• NÉOSYLVA LÈVE 5 MILLIONS D'EUROS AUPRÈS DE SES INVESTISSEURS HISTORIQUES POUR POURSUIVRE SON DÉVELOPPEMENT

Cette opération s'inscrit dans le plan de développement de l'entreprise pour financer ses activités sur les deux prochaines années, avec un objectif de **3 000 hectares** de forêt sous gestion en 2025. À horizon 15 ans et moyennant d'autres levées de fonds, Néosylva vise une surface de **100 000 hectares de forêt**, inscrivant ainsi la société parmi les principaux acteurs nationaux du renouvellement forestier aux côtés des professionnels de la filière.

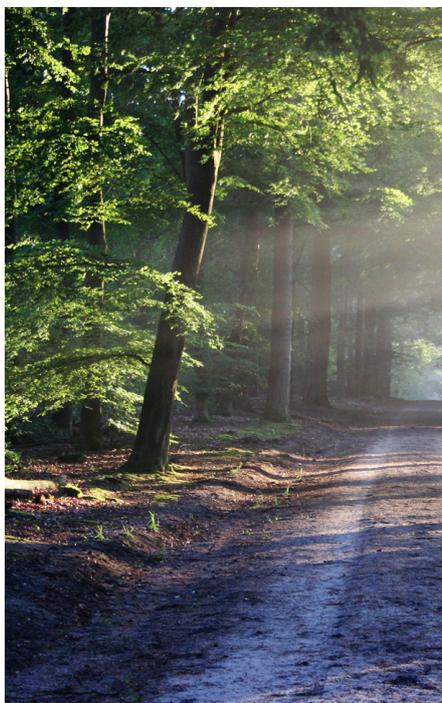
D'ici la fin de l'année, l'entreprise va élargir son rayon d'action à l'ensemble du territoire métropolitain avec le recrutement de **3 nouveaux chargés de mission forêt** pour les régions Limousin, Auvergne et Rhône Alpes.

Néosylva va également poursuivre le **développement de ses outils numériques et cartographiques** en partenariat avec la société Sylvamap.

Le modèle d'intervention de Néosylva implique en effet la mobilisation de nombreux professionnels : gestionnaire, entreprise de travaux forestiers, exploitant, etc.

Cette interface connectée permettra de mieux collecter, traiter et restituer les données nécessaires au bon suivi des forêts entre toutes les parties prenantes.

• UNE SOLUTION POUR CONTRIBUER À RÉPONDRE AUX DÉFIS ACTUELS DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS : PRODUIRE LE BOIS DE DEMAIN EN PROTÉGEANT L'ENVIRONNEMENT



Avec 17 millions d'hectares, la forêt française couvre le tiers du territoire métropolitain. Un quart des forêts est public et les trois quart sont détenus par 3 millions de propriétaires privés. Une part croissante de la forêt souffre du réchauffement climatique, notamment la petite forêt privée plus morcelée et donc plus complexe à gérer. Ces forêts de **moins de 25 hectares** et qui requièrent un investissement en travaux forestiers et un suivi à long terme, constituent la cible principale de Néosylva. La société apporte à leurs propriétaires une réponse pour remettre en valeur sur le temps long leur patrimoine.

Les parcelles prises en gestion par Néosylva sont le plus souvent des peuplements non gérés depuis longtemps, malades ou très appauvris, d'anciennes friches, des peuplements exploités et non renouvelés ou des délaissés agricoles. Néosylva établit avec chaque propriétaire un bail dont la durée est calée sur le cycle forestier, soit entre **40 et 99 ans**. La société assure le financement des opérations et la gestion pendant la durée du contrat. Elle se rémunère à long terme sur une part des recettes tirées du peuplement renouvelé et des services environnementaux. **Ainsi le propriétaire et Néosylva ont leurs intérêts alignés.**

Une attention particulière est apportée pour concilier production de bois et préservation de l'environnement. Néosylva a établi sa propre charte environnementale qui implique notamment que **chaque forêt dispose d'un document de gestion durable**, réalisé par un professionnel forestier indépendant et agréé par l'administration, et soit certifiée. Les valeurs environnementales existantes sur les parcelles sont identifiées, préservées voire restaurées.

Néosylva accompagne plus de cinquante propriétaires privés et tient son objectif de 2020, celui de gérer plus de 1 000 hectares en 2023 répartis dans toute la France.



« Face au changement climatique, il est urgent d'investir dans l'adaptation et le renouvellement de nos forêts pour assurer une meilleure valorisation des bois et des services socio-environnementaux associés pour l'avenir. Néosylva a développé une solution innovante et efficace pour contribuer à répondre aux défis actuels de la filière forêt-bois ».

Jean-Guénolé CORNET,
président et fondateur
Néosylva

• INVESTIR EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA GESTION DU PATRIMOINE SYLVICOLE

Le modèle de Néosylva est aussi une solution pour les acteurs économiques et financiers qui souhaitent investir sur le long terme en faveur de la forêt et de la transition écologique.

La société a été portée au démarrage par un groupe d'entrepreneurs de la filière forêt-bois de l'ouest. Puis en 2020, d'autres investisseurs ont rejoint l'aventure : **la Banque des Territoires** via le Programme Territoires d'Innovation – France 2030 et **Everwood** ainsi que des entrepreneurs du territoire ligérien, très engagés dans le développement durable, notamment le groupe IDEA.

En 2023, 2 nouveaux acteurs de la filière bois ont intégré le tour de table.

" La Banque des Territoires se réjouit de renouveler son engagement auprès de la société Néosylva, en l'accompagnant dans cette nouvelle phase de financement. Le modèle Néosylva a fait ses preuves depuis notre entrée, que cela soit dans le nombre d'hectares sous gestion ou dans l'effet d'entraînement auprès des acteurs de la filière forestière. Nous soutenons donc logiquement l'accélération de son déploiement, déjà engagé dans plusieurs régions, pour répondre aux enjeux de la forêt auprès de tous les territoires. "

Gabriel Giabicani, Directeur Innovation & Opération à la Direction de l'Investissement de la Banque des Territoires.

" Les objectifs fixés en 2020 sont dépassés et Néosylva réaffirme son ambition dans cette nouvelle étape de développement. Néosylva s'impose au niveau national comme un levier puissant du financement du renouvellement forestier en alliant capitaux publics et capitaux privés. Pour ces raisons, Everwood a décidé de conforter sa place de premier actionnaire aux côtés des actionnaires historiques. "

Charles Flipo, Président d'Everwood.

• À PROPOS

LA BANQUE DES TERRITOIRES



Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

banquedesterritoires.fr

AUTRES ACTIONNAIRES

Entrepreneurs bretons et ligériens de la première transformation du bois (scierie et déroulage) : Piveteau, Douglas, Drouin, Josso, Hamon, Bourdaud et TBO

Ainsi que les syndicats régionaux Bretagne et Pays de la Loire, de la Fédération Nationale du Bois.

Professionnels du bois énergie et de la construction bois :

Béma et REI Habitat

Acteurs de la filière bois :

Solutions Nature et Groupe SLB

Entrepreneurs engagés dans la transition écologique :

B. Hug de Larauze, IDEA, Groupe Florentaise, P. Oléron, C. Guesneau, A. Mustiere, Y. Rolland, N. Derouault, Tellus Matters, Charmela & Co.

DES HOMMES ET DES ARBRES



Des Hommes et des Arbres est un collectif soutenu et reconnu par l'État. Implanté dans le Grand Est et labellisé "Territoire d'Innovation", Des Hommes et des Arbres identifie, encourage et fait émerger des projets innovants qui valorisent et cultivent la place des arbres dans notre société. Des acteurs venus de secteurs variés apportent leurs ressources, leurs connaissances et leurs initiatives pour développer ensemble de nouvelles solutions avec et pour les arbres.

deshommesetdesarbres.org

EVERWOOD



EVERWOOD

Everwood est structurée autour de 2 métiers : la gestion d'actifs forestiers (petites et grandes parcelles), ainsi que la production et commercialisation de bois-énergie aux particuliers. La société compte mettre au cœur de sa stratégie l'adaptation des pratiques face aux enjeux du changement climatique. La société dont le siège est à Paris a été créée en 2013 et entame désormais son développement à l'international.

everwood.fr

FRANCE 2030



- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

CONTACT PRESSE

Martha RP par B17 communication • Astrid LARGEMENT - astrid.largement@b17.fr / 02 40 89 49 23